

## ÉDITION SPECIALE

### « AMÉNAGEMENT DU PARC BUIRETTE »

Léon Buirette a légué en 1922 un parc d'une superficie de 10 hectares et les ruines de la villa « Les Laines », charge à la commune d'aménager un jardin public.

Suite à la tempête de 1999, une première remise en état a permis d'y implanter différentes zones paysagères : zone humide, clairière sportive et zone de prairie.

L'objectif de la nouvelle équipe est de transformer ce lieu de promenades en lieu de vie et de rencontres intergénérationnelles. Le choix est d'améliorer le cadre de vie des Suippas par un aménagement qualitatif. La commission « environnement et cadre de vie » réfléchit à la mise en place de plusieurs projets.



#### ○ UN SENTIER PÉDAGOGIQUE



*L'objectif est de développer des outils pédagogiques sur la biodiversité locale tels que :*

1. Faune locale (oiseaux, mammifères, amphibiens, insectes...)
2. Flore locale (par essences, milieux ou cycles saisonniers)
3. Intégration du parcours dans les programmes éducatifs scolaires
4. Actions ludiques (QUID des QR codes)
5. Installations de nichoirs, panneaux didactiques, ruche pédagogique, hôtel à insectes

...

#### ○ UN VERGER PARTAGÉ, COIN DES SENTEURS, ESPACES PLANTES MEDICINALES

*L'idée est de créer un espace de vie et de partage autour d'un projet afin de sensibiliser au respect des plantations et espaces verts.*

La réflexion a été confiée au Conseil des Aînés. De nombreuses idées sont déjà à l'étude. Des contacts ont été pris afin d'avoir des conseils avisés, notamment avec l'association des croqueurs de pommes qui est déjà venue sur place.



## ○ AMÉNAGEMENT PAYSAGER

*Donner aux promeneurs l'envie de flâner dans le parc en découvrant différentes zones est une priorité.*



Actuellement une haie de bambous barre l'entrée du parc, supprime la vue d'ensemble et n'incite pas à aller plus loin.

Les bambous deviennent trop envahissants. Ils seront remplacés par une plantation de haies fleuries, de vivaces, voire des décorations éphémères liées à l'actualité.

## ○ ÉCLAIRAGE

*La traversée du parc par les lycéens et les habitants du Champ gaulois doit être sécurisée, aux horaires des cars scolaires en particulier.*

Un éclairage photovoltaïque va permettre une installation sans réaliser de tranchées dans le parc.



## ○ BIEN ÊTRE SANTÉ DETENTE



*La pratique du sport est un atout primordial qu'il faut maintenir, sans oublier les moments de détente et de relaxation.*

L'activité sportive sera accessible à tous. De nouvelles activités seront proposées : Agrès, tables de ping-pong, volley, une aire de fitness sans oublier un espace zen avec coin lecture. Suippes a le label « **Ville active et sportive** » depuis 2020 et le label « **Terre de jeux 2024** » Le sport doit être désormais à la portée de tout public.



Tous ces projets ont bien sûr un coût et plusieurs dossiers de subventions ont été envoyés auprès de la Région, du Département et même au niveau européen. Un dossier a été présenté au programme LEADER 2014-2020 DU Gal du pays de Châlons en Champagne et a été retenu.

*La réalisation de tous ces aménagements nécessite un étalement dans le temps.*

*Le premier chantier qui va s'imposer concerne l'abattage des frênes.*

En effet, les frênes du Parc Buirette sont atteints par la chalarose. Cette maladie du frêne est due à un champignon pathogène « le chalara fraxinea »



Les arbres atteints présentent des flétrissements et des nécroses du feuillage, des mortalités de rameaux, des nécroses corticales parfois chancreuses, associées à une coloration grise du bois sous-jacent

Tous les âges sont touchés. Les premiers symptômes s'observent sur les jeunes sujets. Des nécroses sur le collet sont aussi observées sur un grand nombre d'arbres. Elles vont entraîner la chute des frênes



L'état sanitaire des arbres touchés au collet se dégrade rapidement. Les arbres atteints risquent alors de tomber et représentent un danger pour les promeneurs, d'où la nécessité de les abattre rapidement.

Tous les arbres seront abattus derrière Nantivet, ils représentent en effet une menace pour les riverains et les habitations.

***Les travaux sont prévus fin août, début septembre. Des arrêtés municipaux seront pris quant à la fermeture temporaire du parc.***

***Une campagne de reboisement est à l'étude dans le parc et sur le territoire afin d'implanter des essences adaptées à la région et ne craignant pas les maladies.***

Les arbres seront transformés en plaquettes pour de la bio énergie et pour de la pâte à papier.

La commune conservera une partie du paillage pour les différents massifs ainsi que quelques troncs pour la décoration.

## **SCHÉMA DU PARC APRÈS RÉAMÉNAGEMENT**

